



L'Edito

Triste rentrée !

Triste rentrée à bien des égards.

Triste rentrée personnelle tout d'abord. Une fois n'est pas coutume, je commencerai cet édito par une annonce qui me touche personnellement..

Triste rentrée disais-je car endeuillée par la disparition d'un camarade, d'un militant syndical de longue date, d'un ami. Michel CHAVALLARD, ancien secrétaire départemental et académique du SE-UNSA nous a quittés brutalement. Sans toi Michel, cette rentrée aura vraiment un goût amer.

Triste rentrée également pour l'ensemble des enseignants du second degré. Les mesures de carte scolaire qui frappent durement les enseignants depuis plusieurs années ne semblent pas vouloir se ralentir. Les annonces concernant le budget 2009 ne laissent présager rien de bon... L'entreprise de démolition du service public d'éducation se poursuit. Où et quand cela va-t-il s'arrêter ? On a de plus en plus de mal à voir comment les enseignants vont pouvoir exercer leur profession avec efficacité. Que nos gouvernants, les parents d'élèves, et plus généralement nos concitoyens ne s'y trompent pas. Nous ne parlons pas de ces « privilégiés d'enseignants » qui s'arc-boutent sur leurs avantages acquis. On parle de femmes et d'hommes qui se demandent de plus en plus comment donner une vraie formation à l'ensemble des élèves de ce pays.

Ne soyons pas naïfs. Ce n'est pas un x^{ième} projet de réforme des lycées, une « rénovation » de la voie professionnelle ou la mise en place d'un dispositif d'accompagnement éducatif qui vont changer les choses en profondeur.

Triste rentrée enfin pour les salariés auxquels nous pouvons d'ailleurs associer les retraités... L'amenuisement continu de notre pouvoir d'achat, le développement de la précarité, et la dégradation de nos conditions de travail sont tels que cette rentrée s'annonce particulièrement chaude.

Pour toutes ces raisons, mobilisons nous pour sauver ce qui peut encore l'être. C'est tous ensemble qu'il faut agir et faire entendre notre exigence d'un service public d'éducation fort et ayant surtout les moyens de ses ambitions à savoir la réussite du plus grand nombre possible d'élèves.

L'occasion va d'ailleurs vous être donnée d'agir en soutenant les listes du SE-UNSA lors des élections professionnelles du 2 décembre 2008.

En cette rentrée, ne restez pas isolé(e). Vous êtes de plus en plus nombreux à compter sur nous. Alors, si vous en avez assez de regarder le service public d'éducation s'étioler, rejoignez-nous.

A vos côtés, avec vous, le SE-UNSA sera là pour faire avancer nos revendications et défendre notre profession.

Bonne rentrée et à bientôt.

Jean-Michel ALAVOINE
Secrétaire Académique du SE-UNSA

N°58 septembre 2008



SOMMAIRE

L'Edito	p 1
Qui sommes-nous?	p 2
Dossiers d'actualité	
*Budget 2009	p 3
*Nouveaux programmes	p 4
*La réforme des lycées	p 5
*Orientation	p 6
La page de l'UNSA	p 7
Vos représentants	p 8
Se syndiquer	I à IV



Syndicat des Enseignants-UNSA



Vous êtes nombreux à vous poser la question : *Qu'est-ce qui distingue le SE-UNSA des autres syndicats ?* Certains d'entre vous vont même plus loin : *Pourquoi plusieurs syndicats et pas un seul ?* Vous avez raison : les différents syndicats défendent les mêmes personnels et ils essaient d'ailleurs, le plus souvent, d'unir leurs forces. Cela dit, un syndicat ne se borne pas à défendre des intérêts individuels. Il propose aussi un projet global pour l'Ecole. C'est sur ce point que les syndicats divergent, comme il est normal en démocratie.

Quel est le projet du **SE-UNSA** ?

1/ D'abord rassembler tous les enseignants, de la maternelle au Lycée. Pourquoi ? Parce que l'union fait la force et surtout parce que chaque enseignant, a droit à une égale considération.

Professeur dans un collège de banlieue ou dans un lycée de centre ville, il doit y avoir entre eux égalité, ce qui n'est pas toujours le cas.

Au **SE-UNSA**, cette volonté de rassemblement et d'égalité se traduit dans les faits : Nous syndiquons ensemble professeurs et instituteurs, de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, CE-CPE. Tous les syndicats ne peuvent pas en dire autant. Au delà du personnel enseignant, à travers l'**UNSA Education**, nous rassemblons aussi les personnels administratifs et ouvriers, qui participent à leur façon, trop souvent oubliée, à la vie des établissements scolaires. Bref, nous refusons tout corporatisme étriqué, tout repli de telle catégorie sur elle-même, repli peut-être séduisant mais illusoire.

2/ Le SE-UNSA a une autre préoccupation : Réfléchir sur les transformations nécessaires du système scolaire.

Défendre les enseignants, oui ; mais en même temps, améliorer l'enseignement. Les deux objectifs sont d'ailleurs liés. Pensons par exemple à l'amélioration des conditions de travail, qui passe par une redéfinition des obligations de service, en y incluant un temps de concertation. L'exercice du métier est encore trop solitaire, et beaucoup d'enseignants en souffrent, notamment les plus jeunes.

Autre exemple : la formation des enseignants ne laisse pas assez de place à l'apprentissage de la pédagogie. Résultat : l'enseignant est diminué face à ses classes, il est même parfois, face aux comportements des élèves, dans l'incapacité d'enseigner. Enfin, personne ne peut ignorer que le repli de chaque discipline sur elle-même n'est pas une bonne chose pour l'élève qui ne parvient plus à synthétiser toutes les connaissances.

Par conséquent, il faut développer les relations entre les disciplines. Ce n'est pas si facile : l'ancrage et le découpage disciplinaires sont anciens et puissants. N'oublions pas non plus que la finalité de l'Ecole est sociale : Donner une chance aux enfants que la vie n'a pas nécessairement privilégiés, préparer l'intégration professionnelle de chaque élève à partir de ses motivations. Un syndicat doit veiller constamment à la réalisation de ces objectifs.

3/ Une dernière caractéristique définit le SE-UNSA et permet de mieux le connaître. Cette fois-ci, il s'agit de notre méthode : elle privilégie la négociation, elle refuse de s'enfermer dans la protestation.

Revendiquer, bien sûr, c'est indispensable et il faut savoir être intransigeant si nécessaire. Mais la contestation systématique ne sert à rien. C'est une fausse détermination qui cache une réelle impuissance. Le syndicalisme doit être une force de propositions, sinon il perd toute crédibilité. A tout refuser, on ne gagne rien, on perd en efficacité.

En fin de compte, ce que nous sommes et ce que nous voulons se résume à trois intentions :

- **Rassembler la profession,**
- **Transformer l'Ecole,**
- **Revendiquer en proposant.**



**A vous maintenant d'y réfléchir
et de comparer avec les autres organisations syndicales.**



Budget 2009 : scénario catastrophe

Pour le SE-UNSA, si les 13 500 suppressions d'emplois annoncées par le ministre Xavier Darcos étaient bien retenues, le budget 2009 battraient le triste record du nombre de fermetures de postes jamais réalisées par le ministère de l'Éducation nationale.

Le SE-UNSA ne peut que dénoncer un tel projet, dicté par la recherche d'économies à tout prix. La chose est d'autant plus inquiétante que ce choix budgétaire s'inscrirait dans un cadre triennal, aboutissant à la disparition programmée de plus de 40 000 emplois entre 2009 et 2011.

Dans la laborieuse argumentation développée par le gouvernement pour justifier cette politique, les besoins du système éducatif passent au second plan.

Le ministre n'hésite pas à convoquer des chiffres approximatifs à l'appui de sa présentation. Le SE-UNSA l'invite à consulter les travaux de son propre ministère. Il y verra que les prévisions pour la rentrée 2009 sont une baisse d'environ 14 000 élèves dans le second degré et non de 30 000 comme il l'avance. Il y apprendra aussi qu'une hausse de près de 7500 enfants est attendue dans le premier degré. Ainsi, pour une très légère érosion de l'ordre de 7000 élèves seulement sur l'ensemble écoles-collèges lycées, on propose un retrait de 13 500 emplois, soit presque 2 postes retirés pour un élève en moins !

Les artifices évoqués par le ministre sont très inquiétants. Les moyens de remplacement sont ainsi explicitement visés, application avant l'heure de la loi sur le service d'accueil à l'école primaire substituant, en cas d'absence, l'accueil à l'enseignement. Quant aux prétendus 30 000 enseignants qu'il « faudrait ramener au bercail », le ministre pourrait utilement se référer aux explications fournies par son propre ministère. Cela lui permettrait de savoir que l'essentiel de ces collègues sont déjà « au bercail », comme les directeurs d'école, les psychologues scolaires, les rééducateurs ou les enseignants chargés de missions pédagogiques particulières que la cour des comptes avait agglomérés dans son décompte de 2006.

Pour le SE-UNSA, c'est l'ensemble du service public d'Éducation nationale qui est menacé.

C'est pourquoi avec sa fédération, l'Unsa-Education, il propose à l'ensemble des organisations éducatives, de personnels, de parents, de lycéens et d'étudiants de réfléchir à l'organisation d'une grande manifestation nationale à Paris, pendant la session budgétaire.

Luc Bérille, Secrétaire Général du SE-UNSA

Pour l'info en temps réel visitez nos sites :

<http://sections.se-unsa.org/reims/>

www.se-unsa.org



COLLEGE

Programmes, compétences et socle commun : une occasion manquée

Pas moins de neuf programmes de collège, auxquels on peut ajouter l'enseignement de l'histoire des arts, ont été mis en consultation, puis soumis à l'avis du Conseil Supérieur de l'Education (séance du 3 juillet) avant leur mise en application à la rentrée 2009.

C'était là une occasion unique de faire avancer la logique du socle commun et de valoriser une entrée par les compétences.

On le sait, l'intégration de l'entrée par les compétences est très variable selon les disciplines. Certaines, comme l'EPS et les SVT, ont déjà beaucoup avancé sur ce chemin.

D'autres sont jusque là restées à l'écart du mouvement et étaient particulièrement attendues : les enseignants de français et d'histoire-géographie en particulier demandaient des programmes enfin adaptés.

Les nouveaux programmes ne constitueront pas des supports professionnels performants de ce point de vue. On peut même dire que les programmes de français, répondant à une commande politique de retour à des pratiques traditionnelles, s'éloignent résolument de la

logique des compétences complexes qui font sens pour se focaliser sur des apprentissages fragmentés qui ne seront pas en mesure de faire progresser tous nos élèves en compréhension et en expression.

Le poids de traditions disciplinaires séculaires l'a largement emporté sur le besoin de rénovation des contenus du collège, pourtant indispensable à la démocratisation. Le SE-UNSA le regrette profondément.



Nouveaux programmes de collège : L'EPS ancrée définitivement dans le socle commun

Le SE-UNSA a soutenu les nouveaux programmes de collège pour l'EPS au Conseil Supérieur de l'Education du 3 juillet 2008.

En effet, ils marquent une évolution positive en mettant en avant des objectifs éducatifs globaux plutôt que des objectifs strictement liés aux techniques sportives et à la performance. Surtout, ils ancrent définitivement l'EPS dans le socle commun, en soulignant la

contribution essentielle de cette discipline à l'acquisition de nombreuses compétences de ce socle.

Ce programme, élaboré dans la transparence et la concertation avec les organisations représentatives, parvient à réconcilier les deux composantes historiques de l'EPS, les courants culturalistes et développementalistes.

Il constitue un véritable projet de formation de l'élève au plan physique, artistique sans négliger les apports culturels du sport et la dimension citoyenne.

Il s'inscrit dans une continuité éducative de l'école primaire au lycée et devrait permettre aux élèves de construire un parcours cohérent. La liste nationale et ses compétences attendues permettront d'homogénéiser les pratiques sans pour autant les uniformiser.

LA REFORME DES LYCEES

Les conditions de la réussite.

Le ministre de l'Education Nationale a présenté à la presse le 17 juillet les contours de la réforme du lycée général et technologique. Les pistes évoquées pourraient déboucher sur une réforme substantielle.

Quelles sont les propositions avancées ?

- Tout d'abord, une seconde de détermination « réhabilitée » grâce à une organisation des enseignements permettant une véritable construction des choix pour les élèves.
- Ensuite, un cycle terminal qui remplace les filières par des « parcours guidés, plus ouverts, davantage polyvalents, moins exposés à des hiérarchisations implicites ».
- Des enseignements répartis en trois grands blocs, enseignements généraux, enseignements complémentaires, enseignements et activités d'accompagnement dans des proportions différentes en seconde et dans le cycle terminal.
- Enfin, une architecture modulaire, l'unité de base étant de 3 heures semestrielles, envisagée dans un premier temps pour les enseignements complémentaires et les activités d'accompagnement.

Des propositions intéressantes qui s'inscrivent dans la logique de la réflexion menée par le SE-UNSA pour une démocratisation réussie du lycée, mais un projet qui ne peut réussir qu'à certaines conditions.

- Tout d'abord, un calendrier permettant d'approfondir la réflexion qui doit inclure les contenus des enseignements, un calendrier permettant la consultation des enseignants et de l'ensemble de la communauté éducative, un calendrier permettant également de préparer la mise en place de la réforme par la formation des enseignants.
- Ensuite, des moyens pour une mise en œuvre réussie : pas question de faire des économies budgétaires le fil conducteur de la réforme ! L'amélioration des conditions d'enseignement, en particulier en classe de seconde, est une des clés d'une plus grande réussite des lycéens.. Or les annonces budgétaires faites dernièrement semblent d'ores et déjà hypothéquer toutes chances de réussite de cette réforme.
- Enfin, le service des enseignants peut évoluer dans le contexte de la réforme mais toute mission nouvelle devra être reconnue dans ce service. Pas de multiplication des heures supplémentaires, place au travail en équipe intégré dans le service dont la définition doit rester hebdomadaire.



ORIENTATION

Conseillers d'orientation : chronique d'une mort annoncée ?

Dans un rapport du Haut Conseil de l'Education, publié le 9 juillet sur l'Orientation Scolaire, les Conseillers d'orientation-psychologues font figure une fois de plus, de boucs émissaires.

Alors que la première partie du rapport porte un diagnostic plutôt lucide sur les défauts du système éducatif, pas une seule recommandation pour remédier à l'orientation par l'échec. En revanche, on se demande bien en quoi mettre un terme au recrutement des COP ou diluer les services dans des guichets uniques constituent des réponses appropriées au diagnostic posé.

Le processus d'orientation serait une démarche trop coûteuse, ne répondant pas aux besoins économiques immédiats, affirme ce même rapport.

A vouloir simplifier les problématiques, le HCE passe à côté de la complexité de l'orientation et de l'élaboration du projet personnel de l'élève.

L'orientation, si elle est certes l'affaire de tous, doit demeurer une mission confiée à des professionnels compétents, les COP. Faire l'économie de la psychologie, c'est nier une dimension essentielle du processus de construction du jeune en devenir.

Le SE-UNSA revendique la relance des recrutements des COP, leur maintien dans les CIO, et le développement du service public gratuit d'orientation.

ORIENTATION Parcours de découverte des métiers et des formations

Une circulaire définissant les objectifs et précisant la mise en œuvre d'un « parcours de découverte des métiers et des formations » tout au long de la scolarité secondaire des élèves est parue au BO du 11 juillet 2008.

Ce parcours se mettra en place dans les établissements volontaires à la rentrée 2008 et sera généralisé à la rentrée 2009.

Pas de découverte professionnelle pour tous, pas de temps spécifique consacré à l'éducation aux choix, on continuera à bricoler sur les heures de vie de classe. A moins que l'accompagnement éducatif ne soit une fois de plus la solution miracle !

Sur le fond, on ne peut que regretter que le ministère continue à confondre information et orientation : la multiplication de ministages ne suffira jamais à élaborer un projet personnel.

Mais l'admettre serait reconnaître que les COP sont indispensables : pas dans l'air du temps au ministère !



S'OPPOSER

et proposer !



ELECTIONS PROFESSIONNELLES ET PRUD'HOMALES Décembre 2008



Je suis enseignant :



je vote et je fais voter **SE-UNSA**



Mes proches travaillent dans le secteur privé ou d'autres administrations publiques :



je fais voter **UNSA** aux élections prud'homales et salariales



Notre syndicalisme progresse, il nous faut valider cette progression !
à les moyens de vous défendre et de faire aboutir nos idées, notre projet syndical nous seront donnés par le résultat des urnes !

Informations sur les sites www.se-uns.org et www.unsa.org

Contactez-nous !

Union Départementale 08 : Ardennes : Pascal LOUIS 06 10 10 59 49
48 rue Victor HUGO 08000 Charleville-Mézières

Union Départementale 10 : Aube : Daniel PUIGMAL 06 82 30 13 67
19 rue des Bas Trévois BP 15 10000 Troyes

Union Départementale 51 : Marne: Denis MENET 06 26 81 12 97
Maison des Syndicats 15 bd de la Paix 51100 Reims

Union Départementale 52 : Hte-Marne : Jean-Claude ANCELIN 06 63 75 52 69
10 rue Félix Bablon BP 566 52012 Chaumont cedex

Union Régionale Champagne-Ardenne : Eric HEBRARD 06 81 68 09 18
Maison des Syndicats 15 bd de la Paix 51100 Reims

Bureau Académique

Secrétaire Général : *Jean-Michel ALA VOINE*

Trésorier : *Benoît FOLB*

Secrétaire Adjoint Lycée Collège : *Francis GRENET*

Secrétaire Adjoint Lycée Professionnel et Jeunes Enseignants: *Patrice BARTHELEMY*

Secrétaire Général Ardennes : *Pascale COMMAS*

Secrétaire Général Aube : *Francis GRENET*

Secrétaire Général Marne : *Aline GEERAERTS*

Secrétaire Général Haute Marne : *Jean Claude ANCELIN*

Secteur Retraite : *Bernard WAGNER*



SE-UNSA Académie de REIMS

Maison des Syndicats

15 Bd de la Paix B.P. 149

51055 REIMS cedex

tél. 03 26 88 25 53 fax. 03 26 40 92 78

ac-reims@se-unsas.org

<http://sections.se-unsas.org/reims/>

Nos représentants dans les diverses commissions paritaires académiques

PECHON Daniel, Agrégé Mécanique - **BACIAK Nathalie**, Agrégée EPS - **BEZINS Antoine**
Agrégé Education Musicale

GRENET Francis, Certifié Electronique - **GARET Philippe**, Certifié Lettres Modernes

POIROT Claude, Certifié Technologie - **DE RIDDER Anne** Certifiée, Education musicale

BEN-AMAR Miloud, CPE- **GOMES Frédérique**, CPE

BARTHELEMY Patrice PLP G.I. Bois

CAUCHOIS Maud, PEGC Sc Nat—SC Phys - **VANOTTI Didier**, PEGC PEGC Math—Sc Phys

BONNARD Jean, PEGC Technologie- **COTE Raymond**, PEGC Math—Sc Phys

Ces collègues suivent l'évolution des carrières et des postes.

Je ne reste pas isolé(e) je me syndique !

L'enseignant Champardennais Bulletin Trimestriel

Directeur de la Publication : Jean-Michel ALA VOINE

Comité de Rédaction : J.M. Alavoine, F. Grenet, P. Garet, P. Barthélémy,

Imprimé par nos soins

Prix au numéro : 1 €

N° CPPAP 3916D73S